

ÉTUDE DE COHORTE SUR LE CUMUL REVENU DE
SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) ET SALAIRES D'UNE REPRISE
D'EMPLOI EN CÔTE-D'OR

SYNTHÈSE

Janvier 2022

Une dynamique d'observatoire et d'évaluation de la politique d'insertion

Chef de file des politiques d'insertion, le Département de la Côte-d'Or, développe depuis plusieurs années des politiques volontaristes en faveur de la solidarité avec les publics les plus fragiles et notamment en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi.

Afin de disposer d'une meilleure connaissance des publics suivis en insertion, d'évaluer en continu la qualité des actions d'insertion menées et leurs effets sur la situation des personnes concernées, le Département de la Côte-d'Or porte une démarche d'Observatoire Départemental de l'Insertion. Au cœur de cette démarche, il a souhaité contractualiser un partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon afin de bénéficier de l'analyse scientifique de chercheurs issus de plusieurs laboratoires de l'Université de Bourgogne et du CNRS pour la conduite de deux études. Le présent document présente les principaux résultats de l'étude relative au dispositif de cumul du Revenu de Solidarité Active (RSA) et des salaires issus d'une reprise d'emploi en Côte-d'Or. Voté par l'institution en 2020 au cœur de la crise sanitaire, ce dispositif avait pour objectif d'encourager et d'accompagner la reprise d'emploi des bénéficiaires du RSA.

Le Département a ainsi souhaité mettre en place cette étude afin d'en évaluer les effets sur les parcours des bénéficiaires du RSA et mesurer les différents facteurs susceptibles d'être porteurs d'une efficacité des dispositifs d'insertion ciblés sur les parcours de vie des personnes. Cette étude, à travers la collecte et l'analyse de différentes données, ainsi qu'à la suite d'un travail d'enquête auprès des bénéficiaires, porte sur différents aspects liés à la mise en place du dispositif de cumul.

Il s'agit ainsi d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- **Quels sont les publics concernés ?**
- **Quels sont les emplois concernés ?**
- **Que deviennent les bénéficiaires du dispositif ?**
- **Quel impact du dispositif de "cumul" sur la reprise d'emploi ?**

Les compétences mobilisées

Cette étude mobilise, via la MSH de Dijon, des chercheurs issus de 3 laboratoires de l'Université de Bourgogne et du CNRS :

- ♦ Hervé MARCHAL, Professeur de sociologie - Marine PHILIPPONEL, Doctorante en sociologie / Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche « Sociétés, Sensibilités, Soins » - LIR3S (UMR CNRS-uB-UBFC 7366).
- ♦ Jimmy LOPEZ, Maître de conférences, HDR en sciences économiques / Laboratoire d'économie de Dijon – LEDI (EA 7467 – uB - UBFC).
- ♦ Pierre DE OLIVEIRA, Maître de conférences en psychologie sociale – Lucie FINEZ, Maître de conférences en psychologie sociale – Anthony CLAIN, Doctorant en psychologie sociale / Laboratoire Psychologie : Dynamiques Relationnelles Et Processus Identitaires – PSY-DREPI (EA 7458 – uB-UBFC).

Ces travaux prennent également appui sur la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (UAR 3516 – uB – CNRS-UBFC) et sa Plateforme Universitaire de Données de Dijon (PUDD) pour la collecte, le traitement et l'analyse des données :

- ♦ Cyrinus ELEGBEDE, Ingénieur de recherche, Responsable de la PUDD – Marie MBOME, Ingénieur d'études PUDD.

L'étude menée s'appuie également sur les ressources et compétences du Pôle Solidarités du Département de la Côte-d'Or.

Une approche résolument pluridisciplinaire

Pour une approche pluridisciplinaire, trois volets structurent ainsi cette recherche :

- **une approche statistique et économétrique** qui s'inscrit dans une démarche d'évaluation de la politique publique. Il s'agit de dresser un profil des bénéficiaires du dispositif, d'analyser les déterminants de l'accès à l'emploi et d'accès au dispositif, et d'évaluer avec des méthodes économétriques l'efficacité de la mesure. Toutes ces analyses sont réalisées à partir de fichiers administratifs issus du commanditaire de l'étude et d'institutions partenaires, notamment la CAF et la MSA.
- **une approche psychosociale** vise à évaluer l'impact du dispositif sur la santé mentale et sur l'émergence de ressources psychosociales favorables au retour/ maintien dans l'emploi (sentiment d'autonomie, de compétence, de relation, de reconnaissance, etc.). Ces questions sont abordées avec une approche mixte (quantitative/qualitative) où les bénéficiaires ont été interrogés sur leurs expériences, leurs vécus durant la durée du dispositif ;
- **une approche sociale et contextuelle** vise à identifier les effets concrets du dispositif dans les parcours de vie, notamment dans les projets individuels. S'appuyant sur des entretiens biographiques et des focus groupes, l'analyse se focalise sur la complexité des effets engendrés par le dispositif. Des rhétoriques significatives illustrent ces aspects ;

Données générales de l'étude et chiffres clés

Cette étude s'appuie sur des données mises à disposition par le Département de la Côte-d'Or, les organismes de gestion qui calculent et versent le RSA par délégation du Département (Caisse d'Allocations Familiales et Mutualité Sociale Agricole), et sur des données complémentaires recueillies directement auprès des bénéficiaires du dispositif de cumul (enquêtes en ligne, entretiens individuels, entretiens collectifs).

- **Une base de données de 495 bénéficiaires du cumul RSA** analysée sur trois périodes : février 2020, novembre 2020 et février 2021.
- **Un groupe témoin** mis en place avec les données de 12744 individus bénéficiaires du RSA.

Quelques chiffres-clés/Bénéficiaires du cumul RSA et ceux du RSA :

→ Sexe des bénéficiaires :

- 54% d'hommes contre 46% de femmes pour les bénéficiaires du cumul RSA, tandis que les proportions sont inversées chez l'ensemble des bénéficiaires du RSA .

→ Age des bénéficiaires :

- La tranche d'âge la plus représentée pour les 2 groupes est celle des 30-40 ans (1/3 des groupes étudiés).
- Les plus de 60 ans représentent 3% des bénéficiaires du cumul RSA contre 7 % pour l'ensemble des bénéficiaires du RSA.

→ Accès territorial au dispositif :

- Selon la répartition par Agences Solidarités Côte-d'Or (ASCO), on note un recours au dispositif du cumul plus élevé sur les territoires des agences de Montbard et Genlis, en comparaison de la part des bénéficiaires du RSA présents sur ces deux agences.

→ Accompagnement des bénéficiaires du dispositif :

- 58 % des personnes ayant bénéficié du cumul étaient orientés vers un accompagnement professionnel car plus autonome et plus proches de l'emploi
- Néanmoins, 35 % de personnes avec une orientation sociale, soit un niveau de freins à l'emploi présumé important, ont également trouvé un emploi et sollicité le dispositif

Les bénéficiaires du cumul RSA :

→ **Durée moyenne des contrats obtenus pendant la durée du dispositif : 2 mois environ.**

→ **Salaires moyen neutralisé durant toute la durée du dispositif : 2872€ pendant ces 2 mois.**

À noter :

- les hommes ont gagné en moyenne 800 € de plus que les femmes.
- les 25-29 ans et les plus de 60 ans ont perçu les salaires les plus importants en moyenne (3300€ et 3032€).

→ **Type de contrats obtenus (sur un total de 1313 contrats) : 62 CDI contre 1251 CDD.**

À noter :

- Parmi les CDI obtenus, 15 l'ont été après plusieurs CDD et contrats d'intérim successifs.
- Les femmes ont obtenu 63% des CDI, principalement dans les secteurs suivants : entretien-propreté et hôtellerie-restauration.

Analyses et résultats obtenus :

Par une approche statistique et économétrique : pour dresser un profil des bénéficiaires du dispositif, analyser les déterminants de l'accès à l'emploi et d'accès au dispositif et évaluer l'efficacité du dispositif.

→ **effet en faveur du retour/ maintien dans l'emploi**



→ **le recours au cumul augmente significativement la probabilité de retourner ou de se maintenir dans l'emploi**

→ Méthode utilisée :

- Constitution et analyse d'une base de données des bénéficiaires du cumul RSA : 495 individus.
- Constitution et analyse d'une base témoin de bénéficiaires du RSA sur la même période : 12744 individus.
- Comparaison des deux bases.

→ Principaux résultats/en résumé :

- Un tiers des bénéficiaires du cumul étaient présumés avoir des freins sociaux importants (orientation sociale). Ces derniers pourraient donc être dépassés en fonction de leurs motivations sur un temps donné. cela invite à ne pas présupposer des capacités et de l'employabilité de ces personnes.
- Un effet de retour / maintien dans l'emploi plus élevé pour les personnes seules sans enfants. Cet effet est plus marqué chez les hommes.

- Le recours au cumul augmente de 30 % la probabilité pour les bénéficiaires de retourner et/ou de se maintenir dans l'emploi.
- Le dispositif n'a pas été qu'un stimulus vers l'emploi pour une durée temporaire, mais il a aussi permis une sortie pérenne du RSA. Par exemple, en septembre 2021 seulement 35 % des bénéficiaires du cumul sont encore présents dans l'allocation RSA.

Par une approche psychosociale : pour évaluer l'impact du dispositif sur la santé mentale et sur l'émergence de ressources psychosociales favorables au retour/maintien dans l'emploi (sentiment d'autonomie, de compétence, d'affiliation, de reconnaissance, etc.).

**CAPACITÉ
À AGIR** **HEUREUX
CONCENTRÉ** **AUTONOME
SATISFAIT**
SENS **MOINS CONTRAINT
FINANCIÈREMENT** **TROUVER DU
TRAVAIL**

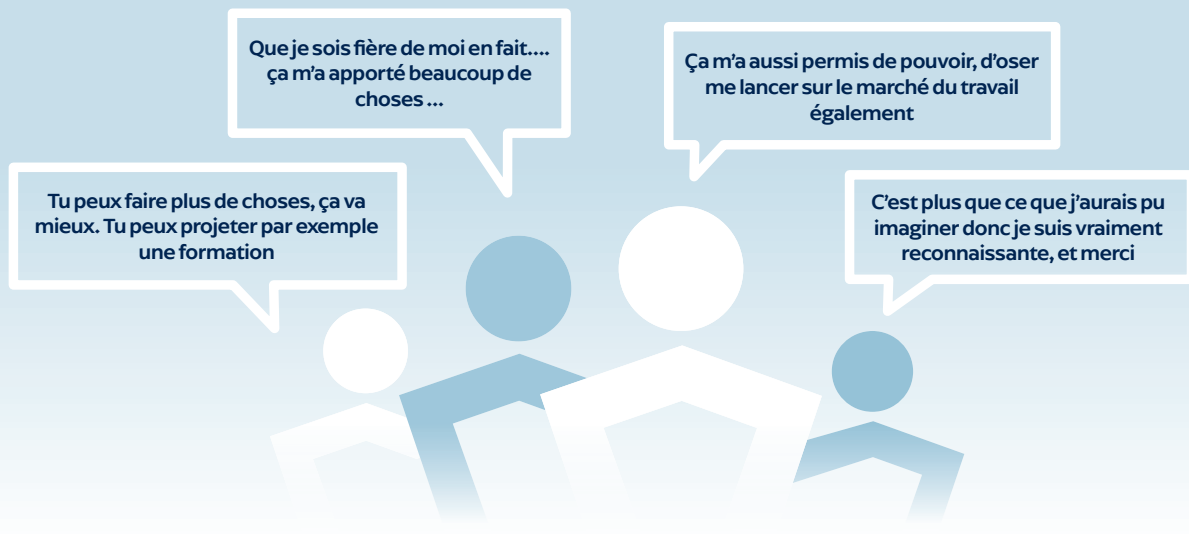
→ **Méthode utilisée :**

- Questionnaire en ligne : dans lequel les bénéficiaires ont été interrogés sur leurs expériences, leurs vécus durant le dispositif.
- 71 bénéficiaires ont répondu à l'enquête.

→ **Principaux résultats/un ensemble de conséquences positives du dispositif de cumul RSA sur le fonctionnement psychologique des participants :**

- Sentiment de vivre une pression financière moindre durant la reprise d'activité.
- Amélioration du bien-être psychologique. Les personnes interrogées ont exprimé qu'ils se sentaient mieux durant le dispositif que par rapport à d'habitude (plus de satisfaction de vie, plus de confiance en soi, moins de détresse psychologique).
- Perception de soi favorable au retour et au maintien dans l'emploi. Le sentiment d'être reconnu socialement, d'être libre de ses choix, d'être efficace dans les actions que l'on entreprend permet à ce que chacun puisse fonctionner au mieux dans sa vie personnelle et/ou professionnelle.

Par une approche sociale et contextuelle : pour identifier les effets concrets du dispositif dans les parcours de vie, notamment dans les projets individuels.



→ **Méthode utilisée :**

- 35 entretiens individuels réalisés
- 3 focus groupes pour un total de 16 bénéficiaires interrogés.

→ **Principaux résultats/les principaux effets du dispositif de cumul RSA :**

- Effets de dédramatisation de sa situation et de réassurance identitaire pour gagner en confiance en soi et en estime de soi.
- Effets de mobilité accrue et d'amorçage de nouvelles perspectives d'avenir allant dans le sens d'un retour à l'emploi
- Effets de réhabilitation de soi et de réencastrement de l'individu dans un temps structuré, des réseaux, des formations et dans une vie professionnelle.
- Effets de consolidation de l'existant, de soulagement (ponctuel ou non) et d'encapacitation se traduisant par plus de maîtrise de sa vie, d'accessibilité au monde du travail et de réalisation de projets professionnels = retrouver une place

♦ **Un cercle vertueux se dégage : consolidation de sa situation -> encapacitation (confiance en soi, estime de soi) -> projections de soi dans un emploi existant ou visé -> encapacitation -> consolidation de sa situation -> nouvelles projections de soi...**

Conclusions :

Les résultats de l'étude évaluative menée démontrent une réelle efficacité de la politique facilitant la reprise / maintien d'activité des bénéficiaires du RSA. A partir d'une approche pluridisciplinaire, toutes les données, issues de sources administratives, institutionnelles et d'enquêtes qualitatives/ quantitatives, convergent en effet pour révéler combien la politique mise en œuvre est bénéfique d'un point de vue social, économique, psychologique et existentiel.

- En ce qui concerne le retour durable dans l'emploi, **le dispositif de cumul RSA et des salaires a un effet supérieur de 30% pour les bénéficiaires du cumul**, comparé au groupe des non-bénéficiaires.
- **Le dispositif a eu pour effet de réduire de plus de la moitié le nombre de personnes sans activité** dans le groupe des bénéficiaires.
- Le dispositif cumul a permis non seulement **une reprise d'emploi** pour ceux qui étaient sans activité, mais aussi un **maintien dans l'emploi** pour ceux qui en ont bénéficié.
- Un ensemble de **conséquences bénéfiques sur le fonctionnement psychologique des participants**, au premier chef desquels un effet positif sur la confiance en soi.
- Un ensemble de **conséquences positives d'un point de vue social** facilitant les projections dans un emploi durable ou dans des formations (repères temporels, sociétaux, accès à la mobilité).
- De nombreux **effets identitaires décisifs** dans les choix professionnels à plus ou moins long terme (effet boule de neige).

Recommandations :

Sans tenir compte du coût pour la collectivité qui devra être investigué par le commanditaire de l'étude :

1 – Maintenir et généraliser ce type de dispositif.

2 – Aspects du dispositif particulièrement appréciés :

- Qualité des relations avec les agents en gestion du cumul et l'équipe de l'enquête
- Caractère appréciable de la relation avec les représentants institutionnels (demande de relations personnalisées)
- Caractère appréciable de la simplicité des démarches comparativement aux démarches habituelles liées aux aides sociales.

3 – Expression des besoins des bénéficiaires :

- Besoin d'accompagnement pour les procédures administratives.
- Besoin d'informations claires.
- Demande d'élargissement du dispositif (cumul RSA et formation rémunérée).
- Affirmation des entretiens comme des rencontres-clés.



Afin de s'assurer du respect des règles déontologiques pour la production et l'utilisation de ces données en conformité avec les exigences du RGPD, et en accord avec les Délégués à la Protection des Données (DPD) des différentes institutions (Université de Bourgogne, Conseil Départemental, CAF, MSA), un ensemble de documents a été rédigé, notamment la fiche de registre des activités, les conventions relatives au traitement et à la protection des données personnelles, l'évaluation d'impact du dispositif d'accueil des données et le plan de gestion de données.